

OBJETS DE RECHERCHE, DÉVIANCE DISCIPLINAIRE ET RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Emmanuel GRÉGOIRE

Objets de recherche, déviance disciplinaire et reconnaissance institutionnelle sont des aspects qui seront envisagés ici en prenant l'exemple d'un thème de recherche que nous développons depuis déjà plusieurs années : l'étude des milieux entrepreneuriaux africains.

De nombreux travaux, francophones mais aussi anglophones, ont été consacrés - et le sont encore abondamment - à l'étude des milieux d'affaires africains qui aiguissent tant la curiosité des organismes internationaux avec à leur tête la Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui les considèrent comme un facteur susceptible de promouvoir le développement en Afrique.

Chercheurs et développeurs ont abordé l'analyse de ces hommes d'affaires en fonction de leurs préoccupations : scientifiques pour les premiers qui ont réalisé de nombreuses monographies - souvent à caractère ethnologique - sur les groupes marchands ouest africains, plus opérationnelles pour les seconds qui ont effectué des études plus économiques comme en attestent les nombreux documents publiés sur le secteur privé par les agences d'aide.

Dans la plupart de ces travaux, on assiste à une fragmentation de l'objet de recherche qui se traduit notamment par une dissociation de l'économique du social : les aspects purement économiques ont souvent été ignorés par les anthropologues tandis que les aspects sociaux et culturels ont été systématiquement éludés par les économistes. Pourtant, ces éléments peuvent expliquer la rationalité d'un comportement entrepreneurial, celle-ci échappant, de prime abord, à l'observateur non-averti car ne correspondant pas à ses schèmes habituels.

Face aux imperfections de ces approches restrictives, une aspiration à l'élargissement des champs d'enquêtes s'est manifestée en préconisant un renouvellement des méthodes d'analyse par une coopération étroite entre disciplines : de plus en plus nombreux furent ceux qui, au nom du "progrès" de la connaissance, voulurent s'extirper de leur carcan disciplinaire et remettre en cause les frontières jusqu'alors bien établies entre disciplines. Ce type de démarche s'est avéré particulièrement opportun dans l'étude des milieux d'affaires où une diversité des angles d'approche s'impose : le projet économique d'un entrepreneur africain n'est pas autonome dans la mesure où sa réalisation dépend de facteurs sociaux, culturels et politiques.

A partir d'un bref historique des recherches menées sur les milieux d'affaires africains, nous allons essayer de montrer comment s'est imposé ce nécessaire décloisonnement de l'objet de recherche pour reprendre une expression de l'appel à contributions de ce numéro. Nous examinerons ensuite les apports de l'approche pluridisciplinaire en nous appuyant sur nos travaux de recherche. En conclusion, nous aborderons les problèmes posés par la pratique de la pluridisciplinarité du point de vue institutionnel : ces logiques scientifiques apparaissent en effet contradictoires avec la reconnaissance disciplinaire et par là institutionnelle.

I - L'IMPASSE DISCIPLINAIRE

Certains objets d'études demandent, de par leur caractère multidimensionnel, le recours à un "grand angle" pour les aborder, autrement dit à des outils d'analyse diversifiés. Ainsi, des thèmes de recherche comme le SIDA, les sécheresses dans le Sahel, les petites activités de production urbaines ont nécessité l'apport d'autres disciplines que la médecine, l'agronomie, la géographie et la climatologie ou l'économie. L'anthropologie, dans ces différents cas ¹, a contribué de manière décisive à la compréhension de ces phénomènes qui engendrent de profondes mutations sociales que l'on doit intégrer dans l'analyse si l'on veut saisir pleinement leur totalité.

Combinés à ces objets, certains terrains exigent, eux-aussi, de par leurs spécificités, que la recherche prenne en compte non seulement l'objet d'analyse principal mais aussi toute une série de facteurs qui ne s'imposent pas d'emblée mais qui interfèrent de manière décisive sur celui-ci. Le continent africain rentre bien dans ce cas de figure et un sujet comme l'entrepreneuriat constitue un objet par excellence rebelle à toute délimitation théorique et restrictive du champ d'analyse.

Devenu, au cours des années quatre-vingt, apogée de l'idéologie libérale, un thème d'actualité au regard des nombreuses questions que se posaient les chantres du libéralisme sur le secteur privé africain, une forte demande de connaissances a émané des bailleurs de fonds et des organismes internationaux de développement qui ont, dans un premier temps, confié leurs études à des experts en micro-économie. Les universités américaines ont, de leur côté, mobilisé à travers le monde leurs économistes sur ce thème considéré comme vierge.

Force est de reconnaître que ces travaux n'ont pas toujours permis une avancée décisive dans la connaissance du comportement économique et

¹ Des sociologues ont aussi travaillé, depuis déjà longtemps, avec des géographes sur le monde rural (études de terroir de l'ORSTOM) considérant comme un tout l'espace et les populations qui le mettent en valeur.

des pratiques des hommes d'affaires africains. L'étude de S. Schatz ² à propos des entrepreneurs nigériens en est une illustration frappante : en recourant à des modèles et à des indicateurs propres aux économies occidentales, l'ouvrage est prisonnier de cadres d'analyse inadaptés et se trouve incapable d'expliquer les véritables logiques et dynamiques économiques mises en oeuvre par ces businessmen nigériens ainsi que l'organisation sociale qui sous-tend leur activité.

A ces insuffisances de l'économie, on peut avancer plusieurs raisons :

- D'une part, les économistes se sont trouvés confrontés à un problème méthodologique de taille : l'absence de données fiables (statistiques économiques et comptables) ou tout simplement de données concernant l'activité autorisant une analyse micro-économique classique. Cette difficulté dans le recueil des informations s'explique par l'absence fréquente de toute comptabilité régulièrement tenue à jour chez nombre d'opérateurs économiques africains qui ne consignent pas par écrit des éléments aussi essentiels que l'évolution de leur chiffre d'affaires et de leur bénéfice qu'ils tiennent vraisemblablement à garder secrets. De même, ils ne comptabilisent pas méthodiquement leurs frais de personnel, par ailleurs très élastiques, et les autres facteurs qui interviennent dans la fixation des prix (frais d'approvisionnement, de transport etc.). Les économistes voyaient là une des bases de leur analyse leur faire cruellement défaut.

- D'autre part, en utilisant les méthodes habituelles de l'analyse économique - recensement exhaustif des entrepreneurs, enquête sur échantillon pour collecter des informations sur leur capital fixe, circulant, chiffre d'affaires, investissements, frais de personnel etc. - on n'obtient, comme le souligne B. Lootvoet ³, qu'un "cliché" révélant à un instant T quelques aspects du groupe sans en entrevoir les logiques de fonctionnement et les perspectives d'évolution. En cela, on ne parvient pas à expliquer grand chose.

- Enfin, ces analyses n'ont pas su intégrer les multiples facteurs "extra-économiques" (politiques, relationnels, familiaux, religieux etc.) qui conditionnent l'activité des entrepreneurs. En Afrique - et

² S.P. SCHATZ, *Nigerian capitalism*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1977, 294 pages.

³ B. LOOTVOET, "Côte d'Ivoire-Guinée : Le plus long chemin d'une problématique à l'autre", *Les Cahiers Pratiques sociales et travail en milieu urbain* n°17, 1991, pp. 55-67.

d'ailleurs sans doute pas seulement sur ce continent ⁴ - un commerçant ou un industriel doit prendre en compte tous ces éléments car la sphère économique n'est pas indépendante de la société.

Pour surmonter cette impasse conceptuelle et méthodologique dans laquelle se trouve prise l'analyse économique ⁵, les commanditaires de ces études ont fait appel à des "socio-économistes", individus sensés avoir la double formation et ont fini par prendre en compte les travaux des sociologues et des anthropologues, espérant que ces derniers les aideraient à comprendre un monde dont la logique économique les dépasse.

Longtemps considérés, par essence même, comme étant du seul ressort des économistes, les milieux d'affaires africains à travers l'étude des communautés marchandes avaient déjà fait l'objet d'investigations poussées et diversifiées géographiquement des anthropologues, des historiens voire des géographes comme en atteste l'important document, véritable ouvrage de référence, dirigé par Cl. Meillassoux en 1971 ⁶. Parmi les travaux plus récents, on peut citer, pour ne mentionner que les principaux, ceux des chercheurs de l'ORSTOM tels que M. Agier ⁷, S. Bredeloup ⁸, Y.A Fauré ⁹, P. Labazée ¹⁰ ou d'autres organismes (CNRS, Universités etc.) tels que

⁴ Cette remarque vaut sans doute aussi pour l'Asie, l'Amérique du Sud et sans doute aussi, en y regardant de plus près, pour les pays développés (Amérique du Nord, Europe et Japon).

⁵ Cl. ROBINEAU, "Anthropologie économique et développement", in *Les terrains du développement, Approche pluridisciplinaire des économies du Sud*, Cl. ROBINEAU (Ed), Éditions de l'ORSTOM, Collection Didactiques, Paris, 1992, pp. 41-52.

⁶ Cl. MEILLASSOUX (ed), "Introduction", in *The Development of indigenous Trade and Markets in West Africa*, London Oxford University Press, 1971.

⁷ M. AGIER, *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier zango de Lomé*, Éditions de l'ORSTOM, Paris, 1983.

⁸ S. BREDELOUP, *Négociants au long cours, Rôle moteur du commerce dans une région de Côte-d'Ivoire en déclin*, Editions L'Harmattan, 1989, 318p.

⁹ Y.A. FAURE, "Entrepreneurs d'Afrique subsaharienne, Communautés entrepreneuriales dans les travaux anglophones", UREF-AUPELF, Paris, n°91-19.

- Y.A. FAURE et J. F. MÉDARD (sous la direction de), *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Éditions Karthala, Paris, 1982.

¹⁰ P. LABAZÉE, *Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso, Vers une lecture anthropologique de l'entreprise africaine*, Éditions Karthala, Paris, 1988.

E. GRÉGOIRE, P. LABAZÉE (Eds), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Éditions Karthala, Paris, 1993.

ceux de J. L. Amselle ¹¹ et de C. Coquery-Vidrovitch ¹². Les anglophones se sont saisis également de ce thème à partir des exemples kenyans, ghanéens et nigériens ¹³.

Ces recherches ont contribué à une amélioration sensible de la connaissance des entrepreneurs africains. Leurs pratiques ont été mises à nues grâce à l'utilisation de monographies qui ont mis en lumière leur organisation économique et sociale. Leurs modalités d'accumulation ont été, quant à elles, retracées, dans une perspective historique, afin d'en mettre en évidence les différentes étapes : la généalogie de grands groupes a été reconstituée sur plusieurs générations. Tel fut le cas de la famille Dan Tata, originaire de Kano, au Nigeria, dont la fortune remonte à l'époque pré-coloniale, s'est renforcée avec la traite arachidière au contact des maisons de commerce coloniales et a enfin profité de la forte expansion de l'économie du pays au cours des années soixante-dix pour se transformer en un véritable groupe qui possède à la fois des sociétés de négoce, des entreprises industrielles et des départements financiers. Ces études réalisées sur des espaces géographiques diversifiés et sur des sociétés distinctes ont permis de dresser un modèle type de *l'homo oeconomicus* ouest africain.

Les anthropologues ont toutefois été limités, eux-aussi, par leur champ d'analyse et n'ont pas su (voire voulu) intégrer les variables économiques. L'analyse des prix est à ce titre fondamentale car elle révèle la capacité à réaliser des profits et par là à accumuler ou à réinvestir, détermine les niveaux de redistribution et donne un aperçu de l'état du marché (concurrence entre agents économiques).

Cette impasse des approches disciplinaires s'explique par le thème de recherche lui-même qui renvoie à l'opposition fréquemment retrouvée en sciences sociales entre tradition et modernité : ces hommes d'affaires sont à la fois imprégnés (et prisonniers) des valeurs sociales et religieuses propres

¹¹ J. L. AMSELLE (sous la direction de), *Les négociants de la savane*, Anthropos, Paris, 1977.

¹² C. COQUERY-VIDROVITCH, *Entreprises et entrepreneurs en Afrique*, Éditions de l'Harmattan, Paris, 1983 (2 vols.).

¹³ J. ILIFFE, *The emergence of African capitalism*, London, Macmillan, 1983.
R. SHENTON, *The development of Capitalism in Northern Nigeria*, London, James Currey, 1986.

P. LOVEJOY, *Caravans of Cola: the Hausa Cola Trade, 1700-1900*, Zaria, Nigeria, Ahmadu Bello University Press, 1980.

I. TAHIR, "Scholars, Sufism, Saints and Capitalism in Kano, 1904-1974", Ph. D. Dissertation, Cambridge University, 1975.

aux sociétés dont ils sont issus et des valeurs du capitalisme marchand ¹⁴. Aussi, jouent-ils continuellement sur plusieurs registres à la fois passant du "moderne" à "la tradition". Ainsi les marchands musulmans du Sahel font preuve d'une remarquable aptitude à recourir à des outils bancaires sophistiqués (lettre de change etc.) tout en traitant toujours leurs affaires sur la parole donnée : l'islam apporte une garantie aux différentes parties et se substitue à l'écriture (contrats), aspect important car de nombreux grands commerçants sont illettrés.

Cette opposition tradition/modernité renvoie à un clivage grossier entre économie et anthropologie. Jean-Marc Gastellu écrit ainsi : "les méthodes de ces deux disciplines sont en effet opposées : en simplifiant, (on a) d'un côté une science déductive fondée sur une philosophie rationaliste dont les études sont d'ordre quantitatifs, situées de préférence au niveau macro-économique et de l'autre une science inductive fondée sur une philosophie empiriste dont les études sont d'ordre qualitatif, situé de préférence au niveau microsociologique" ¹⁵. Il convient donc de dépasser cette opposition étant donné la totalité des phénomènes à l'étude et d'adopter une démarche qui prennent en compte la diversité des aspects de l'objet étudié et qui tente de coller au mieux aux faits observés.

II - LE NÉCESSAIRE DÉCLOISONNEMENT DE L'OBJET ET LA MISE EN OEUVRE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Elle est le fait d'économistes, d'anthropologues, de sociologues ou de géographes qui s'efforcent de s'ouvrir à d'autres outils d'analyse en empruntant la méthodologie des disciplines voisines afin de redécouper l'objet de recherche. Une telle conception permet alors de bâtir, collectivement voire individuellement, un canevas d'analyse qui transcende les clivages habituels. De rivales, les disciplines deviennent complices et se montrent capables de se comprendre et d'échanger afin d'atteindre au mieux un objectif scientifique. C'est donc un véritable dialogue qui s'instaure entre leurs représentants.

Un thème de recherche comme les entrepreneurs africains pose de multiples problèmes méthodologiques : en effet, d'emblée, leur approche est difficile car ils n'apprécient guère que le chercheur, facilement soupçonné d'être un agent secret de l'administration et des services fiscaux ou à la solde d'une quelconque puissance étrangère ou d'un organisme international, se penche, avec une curiosité pas toujours bien dissimulée,

¹⁴ E. GRÉGOIRE, *Les alhazai de Maradi, Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Editions de l'ORSTOM, Collection Travaux et Documents n°186, Paris, 1986, 2ème impression 1990.

¹⁵ J.M. GASTELLU, *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, Paris, ORSTOM, collection Travaux et Documents n°128, Paris, 1981, cité par Cl. ROBINEAU "Anthropologie économique et développement" op. cité.

sur leurs affaires qu'ils tiennent justement à préserver des regards indiscrets. D'autre part, ces milieux d'affaires africains revêtent des formes diverses qui nécessitent la prise en compte d'aspects multidimensionnels.

- Économiques d'abord : Il faut tenter de se faire une idée aussi précise que possible des affaires qu'ils brassent en cherchant des informations sur leur activité auprès des services qui les enregistrent : Chambre de commerce, services des douanes, du commerce extérieur et du guichet unique pour ce qui est des intentions d'importations ou d'exportations et services fiscaux (montant de la patente, de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux). Ces données doivent permettre de constituer de véritables banques de données sur ces milieux d'affaires, d'en esquisser une typologie en repérant les plus importants d'entre eux et finalement de dresser le paysage de l'entreprise du pays étudié en dépit des imperfections statistiques des données collectées. L'expérience menée actuellement au Niger montre qu'avec une telle démarche on arrive à un niveau d'appréhension satisfaisant ¹⁶.

Cette approche doit être complétée par une observation directe sur le terrain qui s'efforce de gagner la confiance du milieu étudié afin d'en saisir le fonctionnement réel. Une certaine intimité voire complicité peut naître à la longue comme j'ai pu le vivre aux contacts de quelques *alhazai* de Maradi devenus des amis et qui ne manquaient pas de me rendre visite lors de leurs fréquents passages à Paris. Il faut donc passer du légal au réel et "penser la sphère économique hors de ses manifestations légitimes et de sa codification statistique" ¹⁷.

Enfin, cette analyse micro-économique, très qualitative, doit être replacée dans un optique macro-économique plus quantitative, ces deux niveaux d'analyse étant complémentaires. Il convient alors d'évaluer le poids que représentent, individuellement et collectivement, ces entrepreneurs dans l'économie nationale et de déceler les tendances lourdes de celle-ci pour juger si elles sont favorables ou non à ces opérateurs qu'ils soient industriels, commerçants, ou artisans.

- Sociologiques ensuite : en Afrique, l'économique et le social sont à tel point imbriqués qu'un individu doit largement prendre en compte dans ses décisions ou son comportement de toute une série de facteurs "extra économiques" qui peuvent faire apparaître son comportement comme étant irrationnel selon les critères de l'économie occidentale. Ainsi, la redistribution au sein des multiples réseaux, l'ostentation et le potlach sont autant d'investissements indispensables à l'activité : la Kano State

¹⁶ Programme de recherche "Milieux entrepreneuriaux et ajustement structurel au Niger", ORSTOM-Université de Niamey.

¹⁷ P. LABAZEE, "Présentation", *Cahiers d'Études Africaines*, "Anthropologie de l'entreprise", n° XXXI (4), 1991, pp. 435-446.

Fondation présidée par l'émir de la ville est alimentée par les plus riches hommes d'affaires qui rivalisent de générosité au cours de manifestations publiques dont les résultats sont ensuite publiés dans la presse locale. L'argent collecté est utilisé à des opérations à caractère social qui leur permet d'obtenir de nouveaux marchés (construction de dispensaires, de classes, approvisionnement en fournitures diverses) et la bienveillance des autorités.

Tous les réseaux dont les entrepreneurs sont l'épicentre, conditionnent la réalisation d'un projet économique : un commerçant sans réseaux de clientèle est un général sans troupes. Ce sont leurs dépendants, par leur dévouement et leur mobilité en échange d'une protection et de moyens de subsistance, qui fournissent la force de travail au patron et qui lui donnent son assise économique. Le niveau de son activité est donc lié à ce capital relationnel, sa richesse en hommes pour reprendre une tournure haoussa imagée, qui se recrute dans les cercles familiaux, villageois, sociaux et confessionnels : les commerçants wahhabites, par exemple, ne s'entourent que d'adeptes de cet islam réformiste. De même le critère de l'appartenance politique intervient désormais davantage dans la composition des réseaux marchands : quand un patron se prononce pour un parti politique, les hommes qui peuplent ses réseaux le suivent ou quittent le réseau.

- Historiques : dans le cadre d'études urbaines menées à Abidjan, Cl. Vidal et M. Le Pape reconnaissent que "la sociologie a tendance à oublier le temps" et utilisaient pour combler cette lacune la méthode historique afin d'expliquer le présent et d'opérer des comparaisons chronologiques ¹⁸.

Cette remarque s'applique à l'analyse des entrepreneurs africains en tant qu'individus ou groupes sociaux : l'établissement de biographies entrepreneuriales permet de retracer des trajectoires individuelles, de saisir les adaptations aux conjonctures et de donner forme à des processus d'accumulation.

- Politiques : l'État étant le lieu d'accumulation par excellence en Afrique, les relations qu'entretiennent les milieux d'affaires avec celui-ci revêtent une importance capitale. Aussi, les entrepreneurs sont-ils contraints de tisser un réseau de relations ténues dans ses plus hautes sphères pour pouvoir exercer leur activité (autorisation d'importation etc.) et avoir accès aux marchés étatiques. Ils ne doivent pas, pour autant, négliger les échelons inférieurs de la hiérarchie administrative où ils entretiennent toute une clientèle de petits fonctionnaires (services fiscaux et douaniers) par le

¹⁸ Cl. VIDAL et M. LE PAPE, "Recherches sociologiques sur Abidjan", *Chroniques du Sud* n°10, pp. 122-127.

versement de prébendes. Ce clientélisme étatique transforme la corruption en une relation personnalisée ¹⁹.

L'avènement de "la démocratie" en Afrique a instauré de nouveaux rapports entre Etat-milieux d'affaires : désormais, ces derniers n'ont plus un seul interlocuteur, le parti unique. Ils peuvent, au contraire, faire entendre leurs voix au sein des différents mouvements nés du multipartisme et influencer sur leurs choix économiques. Aussi, ils s'engagèrent activement dans la vie politique et dépensèrent des sommes importantes dans les campagnes électorales avec l'espoir qu'une fois au pouvoir les formations soutenues leur en seraient gré en favorisant leurs affaires ²⁰. On voit ici combien le politique peut conforter l'économique et inversement ²¹

- Culturels dans la mesure où cet élément fait partie intégrante de leur environnement. Au Sahel, c'est un aspect culturel, la religion, qui apporte un cadre aux affaires et les ordonne en imposant des règles de conduite et une éthique. En cela, il permet la circulation des biens et des créances selon des modalités clairement définies. L'islam constitue, d'autre part, un moyen pour ces commerçants de se forger une identité : ce fut le cas autrefois à travers le titre d'*El Hadj*, aujourd'hui, c'est le ralliement à des mouvements réformistes (wahhabisme) dont la philosophie combine avantagement islam et affaires, qui leur permet de se démarquer du commun des mortels encore adepte des confréries.

- Géographiques : Cette approche, souvent considérée comme la plus polyvalente, est utile pour repérer les ramifications spatiales des réseaux marchands. Ceux-ci dépassent désormais le cadre régional pour s'étendre au niveau international et dépasser même le cadre du continent africain. Certains hommes d'affaires ont ainsi des correspondants installés en Europe ou en Amérique comme le montrent les études faites sur la communauté mouride ²².

¹⁹ B. LAUTIER, CL. DE MIRAS, A. MORICE, *L'État et l'Informel*, Édition L'Harmattan, Paris, 1991, 211 P.

²⁰ E. GRÉGOIRE, "Démocratie, État et milieux d'affaires au Niger", *Politique africaine*, 58, 1994.

²¹ Y.A. FAURE, "L'État ajusté en Afrique noire : réflexions à partir de l'exemple ivoirien, Instituts et pratiques de développement" - *itinéraires - Unité de recherche "Modèles de développement et économies réelles"*, Chroniques du SUD, 1992, pp. 183-190.

²² V. EBIN, "Les commerçants mourides à Marseille et à New York : regards sur les stratégies d'implantation", in *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest* op. cité, pp. 101-123.

D'autre part, cette approche géographique permet de mettre en évidence des espaces d'échanges transnationaux et de faire ressortir des zones à d'intégration économique spontanée.

La recherche doit donc prendre en compte ces multiples aspects car on est ici obligé de coupler analyse économique et sociale : on ne peut comprendre les phénomènes économiques si on ne les resitue pas dans la société. Chaque discipline peut alors intervenir à un niveau différent d'analyse : l'économiste peut travailler sur des données générales complétées par une analyse fine des entrepreneurs et aidé en cela par les anthropologues tandis que les politologues, les géographes et les historiens situeront leur apport à des niveaux d'analyse souvent plus globaux. On assiste alors à un va et vient continu entre échelles d'analyse et disciplines.

L'enjeu pour la recherche est finalement de coller au mieux à la réalité des faits économiques et sociaux étudiés et de faire en sorte que le découpage des objets tende à s'aligner sur les pratiques des acteurs plutôt que de se conformer au champ scientifique tel qu'il est délimité par les instances institutionnelles. Cette démarche pluridisciplinaire peut être mise en oeuvre individuellement ou à travers la constitution d'équipes où chacun fait abstraction de ses propres préoccupations pour se mettre au service d'un objectif scientifique commun. L'équipe constituée dans le cadre de l'ASP CNRS-ORSTOM "Réseaux marchands, accumulations et espaces économiques transfrontaliers" a ainsi réuni des économistes, des géographes et des sociologues qui ont travaillé sur des terrains variés (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger, Nigeria, Tchad) dans une optique commune et avec des méthodes très proches ²³.

Cette pratique de l'interdisciplinarité pose toutefois au chercheur des problèmes qui ne tiennent pas à l'objet de recherche lui-même mais à la perception de son travail par la communauté scientifique et de sa situation personnelle vis-à-vis de son institution.

Conclusion

Ces logiques scientifiques posent le problème de la reconnaissance disciplinaire et institutionnelle car elles ne sont pas toujours compatibles avec celle-là encore largement conditionnée par la tradition et des idées bien arrêtées sur les "frontières" disciplinaires. Ceux qui les franchissent trop ostensiblement, sont perçus comme des contrevenants qui, en se tournant vers d'autres approches, mettent en évidence les insuffisances de leur discipline. Ainsi, un économiste qui fait appel à l'anthropologie pour appréhender l'entreprise, peut se déconsidérer aux yeux de ses pairs, de

²³ cf. *Grands commerçants d'Afrique de l'ouest* op. cité.

même le géographe trop sensible aux aspects sociaux lors d'une étude de terroir risque de se discréditer au regard de certains de ses collègues.

Si ces querelles de chapelles paraissent vaines - l'objectif commun à toutes démarche scientifique n'est-elle pas d'avancer dans la connaissance ? - il n'en demeure pas moins qu'elles restent prégnantes et contraignantes dans la vie d'un chercheur pris en tenaille entre les impératifs scientifiques et la reconnaissance institutionnelle qui fait qu'à plusieurs reprises au cours de sa carrière il est jugé par des instances disciplinaires telles que le Comité national au CNRS ou les Commissions scientifiques à l'ORSTOM. Ce sont ces structures qui évaluent régulièrement le travail des chercheurs et décident de leur d'avancement dans la hiérarchie (passage au grades de CR1, DR2, DR1). Aussi, la pratique de la pluridisciplinarité peut constituer un handicap dans la carrière d'un chercheur.

Les logiques scientifiques semblent donc souvent incompatibles avec celle des logiques disciplinaires et institutionnelles malgré quelques tentatives, notamment au CNRS, d'institutionnaliser l'interdisciplinarité par la création d'une section spéciale du Comité national.

Ce décalage entre logiques scientifiques et logiques des instances disciplinaires a été à nouveau mentionné dans un récent rapport du Comité National d'Évaluation de la Recherche ²⁴ qui a souligné, à propos de l'ORSTOM, ce dilemme auquel les chercheurs sont confrontés : ils sont incités par les unités de recherche à mettre en oeuvre des approches pluridisciplinaires alors qu'ils sont évalués sur les seuls critères disciplinaires. Il y a là une contradiction fondamentale qui n'est pas jusqu'à présent résolue.

²⁴ Évaluation de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, ORSTOM, juillet 1994, 46 pages.

les cahiers

n° 21 - 1994

OBJETS, TERRAINS, DISCIPLINES

Editeurs scientifiques:

Jean COPANS

Pascal LABAZEE

Auteurs :

P.LABAZEE - M. LE PAPE - Y. LEBEAU

M. SELIM - E. GREGOIRE - R. CABANES

Hors-Thème:

A.I.NDIAYE et B. TIDJANI - A.MARYNZCAK

UR : Savoirs et Pouvoirs

Département SUD - ORSTOM

72, route d'Aulnay 93143 - BONDY Cedex - Tél. : 48 02 56 17